

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Bureau de la Santé des Végétaux

Adresse: 251, rue de Vaugirard

75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Denis FERRIEU

Tél.: 01.41.73.48.04 **Fax.**: 01.41.73.48.40

Réf. interne : Fiche de vie n° G 30

NOTE DE SERVICE DGAL/SDQPV/N2004-8012

Date: 19 JANVIER 2004

Classement: ON 321

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

à

Date de mise en application : immédiate

Abroge et remplace :

Complète:

Nombre d'annexes : Degré et période de confidentialité :

Rubrique: Export

Objet: Réglementation phytosanitaire CANARIES

Bases juridiques : « Orden de 12 de marzo de 1987 por la que se estableca para la islas Canarias las normas fitosanitarias relativas à la importacion exportacion y transitos de vegetales y productos vegetales »

17 pages

MOTS-CLES: Exigences phytosanitaires, réglementation, CANARIES, Export.

Résumé: Diffusion de nouvelles exigences phytosanitaires dans le cadre de la délivrance des certificats phytosanitaires pour l'exportation de végétaux et produits végétaux à destination des CANARIES.

Les textes cités sont diffusés par courrier aux Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt / Services Régionaux de la Protection des Végétaux.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en ouvre de ces instructions.

Le sous-directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Hervé DURAND

Destinataires	
	Pour information :
Pour exécution :	-MM. les I.G.A.
-Les Chefs de S.R.P.V.	-MM. les préfets de Région
-Les Chefs de S.P.V. (DOM)	-MM. les préfets de département
	-les D.R.A.F.
	-les D.A.F. (DOM)